



LA CHARTE DES CHORISTES GRAINS DE PHONIE

Chanter pour le plaisir (mais pas que), découvrir de nouveaux auteurs-compositeurs-interprètes, interpréter des chants de valeurs sûres de la chanson française contemporaine, travailler la technique vocale, fournir un travail personnel et collectif régulier, avoir le souci de progresser, participer à des concerts scéniques, telle est l'âme de Grains de Phonie.

La **bienveillance** (encourager les autres choristes, les accompagner, les motiver, les féliciter, les rassurer quand c'est nécessaire), la **rigueur**, la **parfaite connaissance** des paroles et des textes, la **précision** dans l'interprétation des chants et la mise en scène pour offrir des spectacles de qualité à notre public, l'**assiduité**, la **convivialité** et le **partage** sont également des valeurs importantes dans notre groupe.

1-VOTRE ADHESION

Votre admission dans le chœur se fait après une audition et entretien avec la cheffe de chœur.

Vous disposez de deux séances d'essai avant inscription.

La cheffe de chœur décide de l'organisation artistique des concerts et de la mise en scène.

Votre départ du chœur par démission ne peut pas entraîner le remboursement de votre cotisation et du trimestre en cours sauf motif impérieux validé par le bureau.

2- VOTRE ENGAGEMENT

- ▲ Apprendre avec assiduité les paroles, les textes et mises en scène mis à disposition sur les outils d'apprentissage (Dropbox, MP3, mails...).
- ▲ Participer aux séances d'apprentissage les mardis et les dimanches programmés ainsi qu'à toutes sortes de manifestations (concerts, animations, formations...) dont le calendrier vous est communiqué en début d'année.

Attention, le calendrier est susceptible d'être ajusté en cours d'année, le cas échéant, l'information vous sera donnée dès que possible par l'équipe du bureau ou l'équipe artistique en séance le mardi puis par mail.

- ▲ Prendre connaissance régulièrement des courriers électroniques envoyés par les équipes artistique et du bureau.
- ▲ Aider à la mise en place et au rangement du matériel à chaque séance.

3-VOS ABSENCES

- ▲ Pour le bon déroulement des séances et afin de ne pas perturber le chœur il est indispensable d'arriver à l'heure.
- ▲ La cheffe de chœur préparant les séances en amont, il est indispensable qu'elle soit prévenue de vos absences le plus tôt possible pour les répétitions des dimanches et au plus tard avant 19h le mardi uniquement par SMS au 06 71 00 32 76

- ▲ Pour les concerts, à l'appréciation de la cheffe de chœur, vos absences répétées (3 absences consécutives les mardis et/ou dimanches de répétition) ou le manque d'investissement pourront entraîner votre exclusion de certains chants ou de la manifestation prévue.
- ▲ En cas d'absence, vous devrez revoir personnellement ce qui a été appris durant la séance.

4-LES OUTILS D'APPRENTISSAGE

Une fois votre inscription validée et votre adhésion réglée, les accès au site internet du groupe et à la Dropbox vous sont transmis. Les partitions vous sont remises au fur et à mesure des apprentissages.

Il est formellement interdit :

- ▲ De communiquer à des tiers le mot de passe de la partie membre du site.
- ▲ De diffuser les MP3 et vidéos de travail.
- ▲ De photocopier ou de transmettre les partitions par quelque moyen que ce soit.
- ▲ De poster des vidéos ou enregistrements sonores sur les réseaux sociaux sans accord préalable de l'équipe artistique et du bureau.

5-DIVERS

- ▲ Une participation financière pourra vous être demandée pour les formations avec des intervenants extérieurs.
- ▲ En cas de manifestations extérieures, il vous sera demandé de participer au transport du matériel (piano, ampli...).
- ▲ Un ecocup vous est offert lors de votre première adhésion. Vous devrez le ramener lors des différentes manifestations. En cas d'oubli, un autre gobelet pourra être mis à votre disposition pour 1 €.

6-DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____ autorise les membres du bureau de l'association Grains de Phonie et tout autre prestataires extérieur, autorisé par les responsables, à prendre des photographies, des films, et des enregistrements sonores lors de cours et des représentations. Ces documents pourront être utilisés et publiés sur différents supports et réseaux sociaux pour la communication des activités de l'ensemble vocal et scéniques Grains de Phonie.

En adhérant à l'Ensemble vocal et scénique Grains de Phonie, je m'engage à respecter strictement la charte énoncée ci-dessus.

Courtry, le _____

Signature :